

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA FACULTE DE LETTRES, LANGUES,
ARTS ET SCIENCES HUMAINES DU 22 JUIN 2001**

(approuvé par le Conseil de Faculté du 18 octobre 2001, après modifications)

M. HERBIN ouvre la séance en demandant aux membres du Conseil de voter pour le compte-rendu du précédent Conseil : approbation à l'unanimité.

1) Informations du Directeur

- Point sur le bâtiment extension : la réception, pour une partie du bâtiment, devrait normalement avoir lieu en août 2001.
- La demande d'habilitation pour la licence LEA, Français langue étrangère, a été examinée pour la 2^{ème} fois par le Ministère qui l'a refusée. Ce projet sera à reconduire l'an prochain en précisant qu'il s'agit du Français pour étrangers et non Français langue étrangère.
- Pour les licences professionnelles, un seul projet a été accepté au niveau de l'Université : celui de l'ISTV. Dans le cadre de FORMASUP, il a été conseillé de mettre sur un pied un projet de licence professionnelle « documentation – nouvelles technologies » qui serait préparée par la voie de l'apprentissage et s'adresserait à des candidats proposés par le CNRS.
- Arrivée de M. USEILLE à la FLLASH à la rentrée 2001 : Enseignant de Français pour les étudiants étrangers.
- Le portail informatique FLLASH sera accessible à la rentrée 2001. Une 2^{ème} borne informatique sera installée pour les étudiants.
- En néerlandais : départ de M. GERTH (échange de poste avec Lille 3). Il restera le problème de l'enseignement du néerlandais à assurer en DESS NTCl. Après discussion, M. HERBIN soumet au vote du Conseil le choix de supprimer le néerlandais en 1^{ère} année : mesure adoptée à l'unanimité.
- A la question de M. HIRSCHI sur l'opportunité de proposer le japonais en option, M. HERBIN répond que cette langue est déjà enseignée à Lille 3 et qu'il ne juge pas utile de la proposer à Valenciennes.

2) Compte financier - Subventions

Le problème des photocopiés trop chers pour les étudiants est évoqué.

M. HERBIN annonce l'occupation, dans le bâtiment extension, d'un étage + 2 pièces par la Présidence de l'UVHC : installation qui n'était pas prévue et qui induit un surcoût et une révision des plans d'occupation des locaux par la FLLASH. Il est rappelé que l'attribution de cette extension à la FLLASH avait été votée lors d'un Conseil d'Administration de l'UVHC. A ce sujet, M. NOGACKI propose de voter une motion d'indignation. Après discussion et rédaction de la motion (jointe en annexe), celle-ci est votée à l'unanimité.

Le Conseil a voté à l'unanimité les subventions suivantes :

- subvention de 5 000 F pour le colloque de M. FERGOMBE prévu en décembre 2001,
- subvention de 1 500 F pour le séminaire de Mme KADI qui s'est déroulé en mars 2001.

3- Habilitations 2002-2006

- **Renouvellements** : il est demandé le renouvellement de tous les diplômes existants (du DEUG au DESS).
- **Créations** :
 - DEUG Lettres et Langues, mention Economie,
 - Licence Lettres et Langues, mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères, mention Economie,
 - Maîtrise d'Histoire, mention UEP (Unité d'Enseignement Professionnel),
 - I.U.P. Arts de l'Image et des Spectacles.

Ces propositions sont votées à l'unanimité.

.../...

4- Modifications des maquettes rentrée 2001

Le Conseil a voté à l'unanimité les propositions suivantes :

- Maquette de la Maîtrise d'Anglais LLCE :
 - Organisation des enseignements : l'étudiant choisira, par semestre, un des 3 séminaires de 4h00 proposés sur la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la linguistique.
 - Modalités d'évaluation : l'étudiant sera tenu de participer à 2 séminaires semestriels et de rédiger un mémoire.
- Maquette de la Licence Arts Plastiques :
 - Changement de l'intitulé de la matière « Techniques de création » : le contenu est inchangé, mais l'intitulé devient « Initiation à la didactique des arts plastiques ».
 - Introduction de l'Italien niveau 3 en Licence Arts Plastiques.
- Maquette du DEUG 2 Lettres Modernes :

Mesure qui s'applique uniquement pour l'année 2001-2002 : M. GIROT, partant en délégation en Italie, a demandé à faire ses enseignements au 1^{er} semestre (l'EC2 de l'UE2 et l'EC2 de l'UE5 sont intervertis : le 16^{ème} siècle passe au 1^{er} semestre et la littérature comparée au 2nd semestre).
- Maquette du DEUG LLCE Allemand :

Au 1^{er} semestre, ce qui s'appelait autrefois « projet professionnel » est remplacé par « méthode d'acquisition de la langue orale et écrite ».
- Maquette LEA :
 - cours de marketing en Licence : 3H00 au 1^{er} semestre et 3H00 au 2nd semestre,
 - le thème passe de 1H00 à 1H30 au 1^{er} semestre et 2nd semestre pour l'Anglais, l'Allemand et l'Espagnol,
 - suppression du contrôle continu dans le cours magistral de civilisation en Licence.
- Maquette du DEUG 1 d'Histoire :
 - Ajout de l'ancien français parmi les langues anciennes,
 - Tirage au sort entre Histoire Moderne et Histoire Contemporaine pour le contrôle terminal dans l'UE1 au 1^{er} semestre et l'UE4 au 2nd semestre .

5- Postes des enseignants : bilan – créations 2002

Créations demandées (classement FLLASH) :

1 ^{ère} position :	MCF	2 ^{ème} ou 4 ^{ème} section	Droit public profilé sciences politiques
2 ^{ème} position :	MCF	23 ^{ème} section	Géographie
3 ^{ème} position :	PROF	18 ^{ème} section	Arts Plastiques
4 ^{ème} position :	PROF	21 ^{ème} section	Histoire de l'Art

Demande de transformation :

Il est demandé la transformation du poste de MCF 12^{ème} section (suite au recrutement de M. GOUAZE en tant que PROF) en poste de MCF 14^{ème} section (Espagnol).

Le Conseil vote à l'unanimité les propositions de créations et mandate M. HERBIN pour la négociation du classement au niveau de l'UVHC auprès de la Présidence.

M. HIRSCHI aimerait que soit envisagée, à l'avenir, la création d'un poste d'enseignant-chercheur en musicologie (environ 60 heures d'enseignement) au titre de la recherche.

Postes vacants :

- Les 2 postes de Professeur en Anglais, déclarés au recrutement 2001, n'ont pas été pourvus.
- 1 poste de MCF en Histoire Contemporaine (suite à la mutation de M. MONIER) .
- 1 poste de PRAG en Histoire Ancienne – Moyen Age (suite au recrutement de Mme SANTINELLI en tant que MCF).

.../...

